

DEMANDE D'AUTORISATION DE CAPTURE EXCEPTIONNELLE **(Art. L.436-9 et R. 432-6 à R.432-11 du Code de l'Environnement)**

Destinataire :

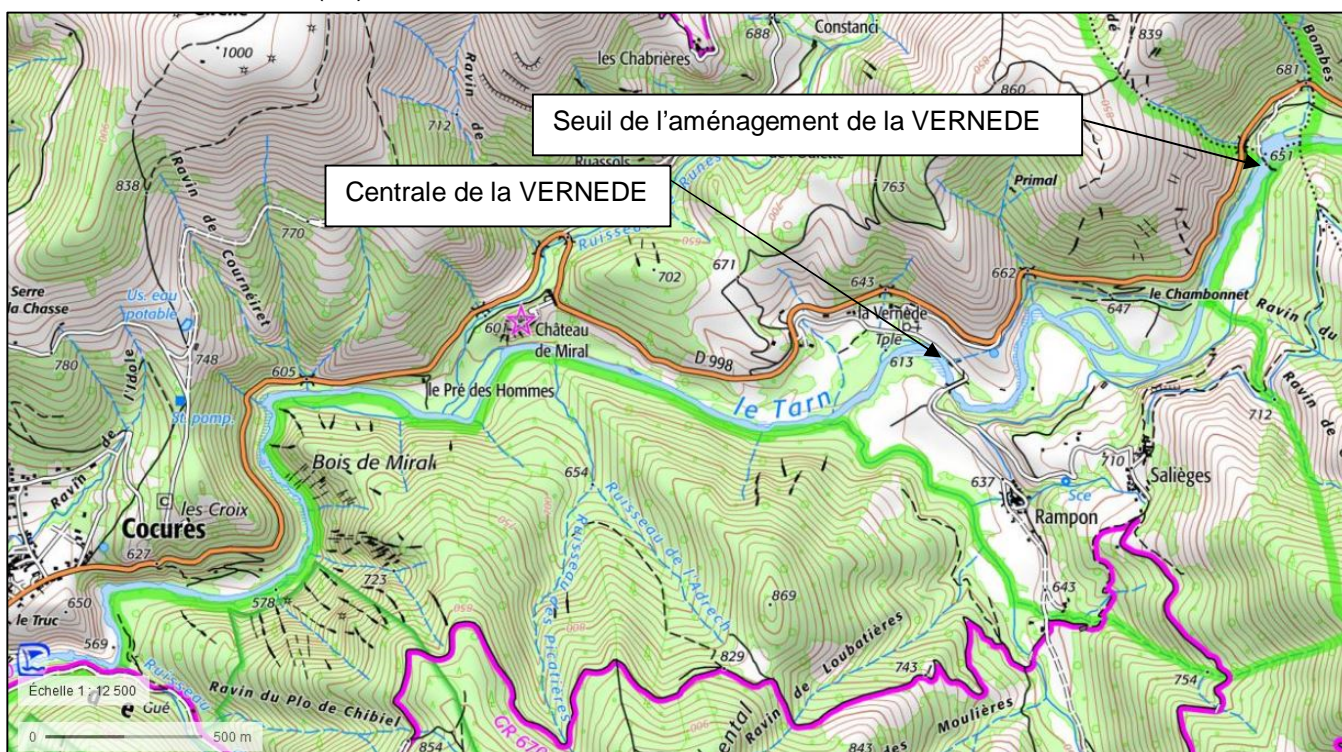
Monsieur Le Préfet de LOZERE
DDT de LOZERE- Service Environnement Pôle Eau
4 avenue de la Gare - BP 132
48005 MENDE Cedex

Identification du demandeur et du bénéficiaire :

CINCLE (s.a.r.l.)
(Cabinet d'INGénierie et Conseil Limagne Environnement)
7 rue du Jars - F 63 720 CHAVAROUX
☎ : 04.73.77.07.68 - Mail : cincle@free.fr

A - But et localisation des opérations de captures :

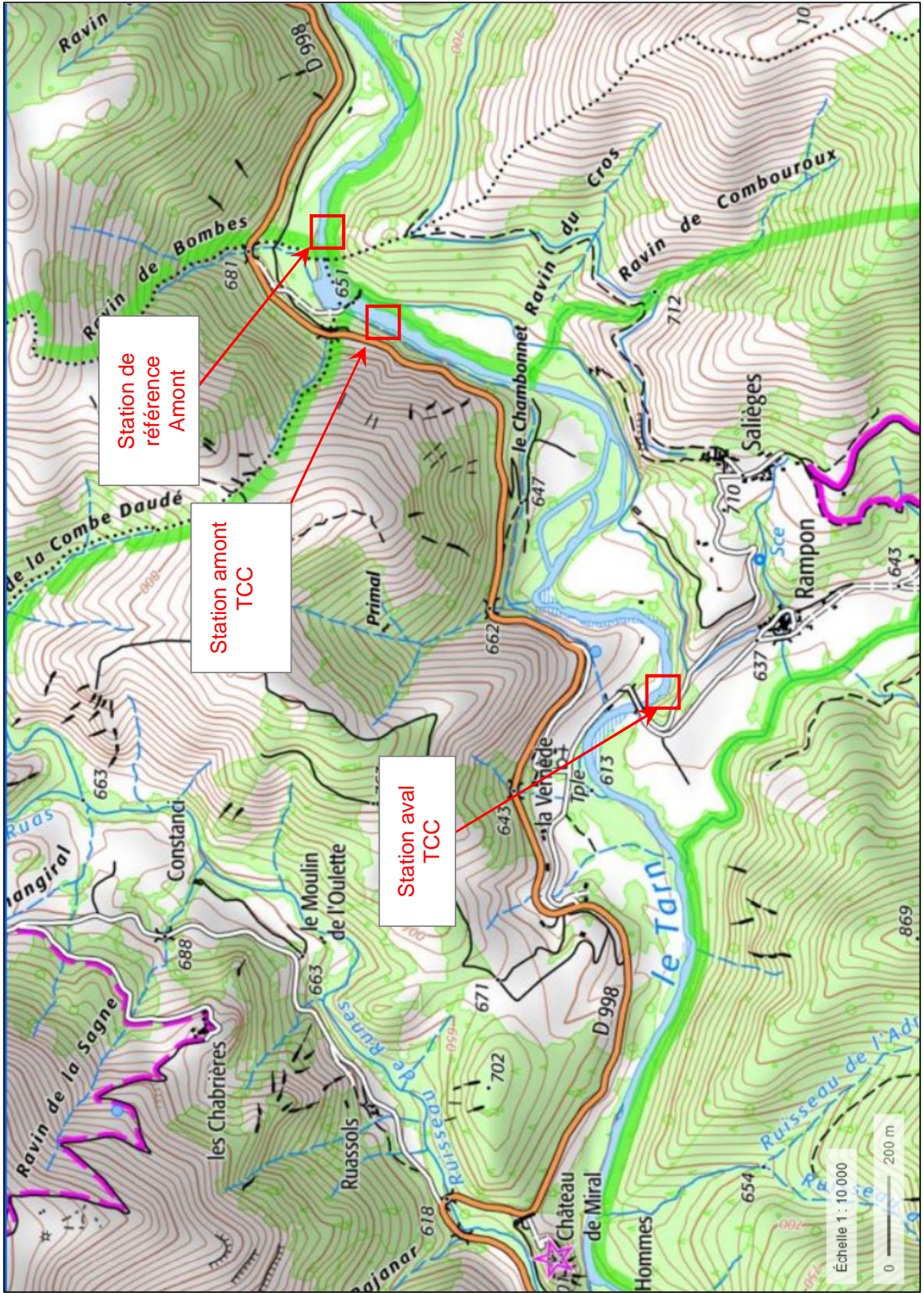
La demande concerne des inventaires en pêche électrique à réaliser dans le cadre du dossier de demande de renouvellement de l'aménagement hydroélectrique de la VERNEDE sur le TARN à BEDOUES-COCURES (48) localisé sur la carte suivante.



Par souci de comparaison, les stations inventoriées seront strictement les mêmes que celles pêchées en 1991 dans le cadre de l'« Etude d'impact sur l'environnement pour le renouvellement d'autorisation de la chute de la VERNEDE » (Hydro-M, 1992), qui serviront de référence.

Ainsi, trois stations de pêche seront prospectées :

- Une station de référence amont située en amont immédiat de la retenue ;
- Une station située en amont du TCC ;
- Une station située en aval du TCC.



B Identification des personnes responsables de l'exécution matérielle :

L'importante largeur mouillée des stations nécessitant la mise en œuvre de trois, voire quatre, anodes le bureau d'étude CINCLE s'adjoint les moyens humains et matériels du bureau d'études GAY Environnement (Grenoble).

Responsable de l'exécution matérielle :

M. Thierry VALET (CINCLE),

Personnes susceptibles de participer aux pêches :

Bureau d'études CINCLE : T. VALET, V. THOUMY, V. MICHEL, F. CELLIER, O. CONSTANT, B. DIET, D. BELFAK, R. CLAUDEL (liste non arrêtée à ce jour)

GAY Environnement : Amélie ROINAT, Johanna FABIANI, Maud OBERLIN et/ou Vincent OSTERNAUD

La liste définitive du personnel (à minima 15 personnes) pourra être précisée lors de la déclaration préalable.

C - Protocole :

Les pêches seront réalisées selon le protocole de pêche complète à pied DE LURY par "épuisement du stock" en autant de passages que nécessaire, pour une bonne estimation des effectifs.

Le choix d'une pêche complète en plusieurs passages est guidé par la nécessité de rechercher une comparabilité des inventaires par rapport à 1992 et d'avoir une bonne estimation quantitative du peuplement et notamment des populations des espèces-cibles du contexte (Truite et Vandoise).

Par contre, du fait de la morphologie du lit du TARN dans ce secteur avec une largeur et profondeur importantes dans les mouilles, les longueurs des stations qui avaient été prospectées en 1992 et le seront cette année ne pourront pas de fait respecter le linéaire minimal de 20 fois la largeur mouillée que prévoit le protocole normalisé NF EN 14011 (2003).

Ces stations étaient réduites à des segments constitués de faciès pêchables avec efficacité à pied, tout en étant assez riches en termes de mosaïques d'ambiances et habitats de repos attractifs pour toutes les espèces.

Trois à quatre anodes pourront être mises en œuvre afin de couvrir la largeur importante du TARN.

D - Le matériel utilisé pour la capture et le transport :

Les pêches seront pratiquées à l'électricité à trois ou quatre anodes selon les besoins.

Matériel de pêche à l'électricité homologué et conforme à l'Arrêté du 2 février 1989 soit :

- 2 groupes de pêche de marque EFKO modèle FEG 8000,
- 4 anodes avec cercle de 35 cm de diamètre muni de manches courts pour les pêches à pied,
- épuisettes à maille de 4 mm exemptes de nœuds,
- viviers (bacs ajourés en plastique) pour la stabulation des poissons en cours de pêche,
- En cas de besoin, des filets barrages de type senne, de 10 mm de vide de maille (10 m, 15 m et 35 m de long), d'une hauteur utile de 1,05 m pourront être mis en œuvre.

E - Destination des captures :

Après identification et mesures, les poissons capturés les poissons seront relâchés sur leur site de capture avec les précautions d'usage. Il n'y a aucun transfert envisagé.

Les espèces capturées classées indésirables (écrevisses allochtones et poissons) et susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques seront détruites sur place ou remises au détenteur du droit de pêche (Art. R432-10).

F - Quantité et les espèces visées :

La totalité des espèces piscicoles présentes ainsi que les écrevisses seront capturées. Les quantités prises ne peuvent être connues par avance.

G - Période pour laquelle est demandée l'autorisation :

Les pêches sont pour l'instant prévues les 11 et 12 septembre 2023. Toutefois l'autorisation de capture est sollicitée à maxima jusqu'à fin octobre 2023.

H - Accord des détenteurs du droit de pêche :

Les pêches ne seront effectuées qu'après avoir obtenu l'accord du ou des détenteurs du droit de pêche.

I - Déclaration préalable :

Les dates exactes des opérations et leurs horaires indicatifs seront précisées lors de la déclaration préalable qui sera adressée avant les opérations par mail à votre intention, à M. le Chef du Service Départemental de l'OFB ainsi qu'au président de la Fédération de pêche de LOZERE.

J - Compte rendu d'exécution (Art R. 432-9) :

A l'issue de la pêche, dans un délai qui serait à préciser par l'arrêté, il sera adressé aux destinataires de la déclaration préalable un compte rendu des opérations précisant les résultats des captures (liste d'espèces).

La présente demande a été faite à CHAVAROUX, le 24 juillet 2023.

En espérant que celle-ci sera prise en considération et instruite avec bienveillance, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le

CINCLE
7, rue du Jars
63720 CHAVAROUX
Tél. 04 73 77 07 68
SARL AU CAPITAL DE 7622.45€
SIRET : 421 395 880 00022 - APE : 7112B

demandeur,



T. VALET,

En annexe :

- *-capacité des intervenants et références du bureau d'études CINCLE*

REFERENCES DU BUREAU D'ETUDES CINCLE

PÊCHES ELECTRIQUES

OPERATIONS DE REALISES DEPUIS 2011

TITRES D'HABILITATION ELECTRIQUE DES PERSONNELS DU BUREAU
D'ETUDES CINCLE ET DE SES COLLABORATEURS



PECHEs ELECTRIQUES REALISEES PAR CINCLE DEPUIS 2011 (mise à jour : 23/06/2023)

111 stations d'inventaires piscicoles auxquels ont participé T. VALET, V. THOUMY & V. MICHEL

Responsables d'exécution : T. VALET ou V. MICHEL

Dpt	Arrêté Préfectoral : référence	Date A.P.	Cours d'eau	Nb de stations	Date d'exécution	Commune (s)	Type de prospection	Objet
73	Arrêté Préfectoral 2022-0187	07/03/2022	NANT BRUYANT	2	02/09/2022	ST-HELENE-SUR-ISERE	Complète (De Lury)	Etude
15	Arrêté Préfectoral 2022-143-DDT	23/05/2022	ALAGNON	1	22/06/2022	MLOMPIZE	A pied. Par épuisement	Sauvetage
63	Arrêté Préfectoral DDT 63	20/08/2021	Retenue de BAROT	1	24/08/2021	GRANDRIF	En bateau. Par épuisement	Sauvetage
63	Arrêté Préfectoral DDT 63	29/03/2021	Couze de VALBELLEIX	1	21/06/2021	COURGOUL	A pied. Par épuisement	Sauvetage
73	Arrêté Préfectoral 2020-00965	27/08/2020	DORON DE BELLEVILLE	3	04/09/2020	LES MENUIRES	2 Complète (De Lury) + sondages	Etude
43	Arrêté Préfectoral DDT-SEF-2020-389	17/08/2020	SENOUIRE	3	31/08/2020	COLLAT, LA CHAPELLE-BERTIN & ST PAL-DE-SENOUIRE	Complète (De Lury)	Etude
15	Arrêté Préfectoral N°2020-267-DDTSEFRN	30/7/2020	GASELLE	3	26/8/2020	VIRARGUES	Complète (De lury)	Etude
48	Arrêté Préfectoral n° DDT-BIEF-2020-184-0001	02/07/2020	TARN	1	10/07/2020	BEDOUES-COCURES	A pied. Par épuisement	Sauvetage
63	Arrêté Préfectoral DDT 63	02/06/2020	La GANNE, Ruisseau de CLOS, ruisseau de PAILLERS	3	14/09/2020	MURAT-LE-QUAIRE	A pied. Par épuisement	Etude
19	Arrêté Préfectoral DDT 19	04/06/2019	RIOUTORT	1	07/06/2019	ST JULIEN AUX BOIS	A pied. Par épuisement	Sauvetage
73	Arrêté Préfectoral 2019-0402	23/05/2019	VALLON	2	20/09/2019	LES ALLUES (MERIBEL)	Complète (De Lury)	Etude
43	Arrêté Préfectoral DDT- SEF n° 2019-191	24/05/2019	LIGNON DU VELAY	2	31/07/2019	ST MAURICE DE LIGNON & LES VILLETES	A pied. Partiel par point	Etude
15	Arrêté Préfectoral 2018-542-DDT	09/10/2018	FAUGRANT	2	24/10/2018	ST-MAMET-LA-SALVETAT	Complète (De Lury)	Etude
73	Arrêté Préfectoral 2018-0354	17/04/2018	LAC DE TUEDA	1	15 & 16/05/2018 + 19/06/2018 + 10/10/2018	LES ALLUES (MERIBEL)	Pêches au filets + 3 sondages en pêches électriques	Etude
03	Arrêté Préfectoral 2071/2018	20/06/2018	BESBRE	2	28/08/2018	CHATEL-MONTAGNE & ST-CLEMENT	Complète (De lury)	Etude
15	Arrêté Préfectoral 2018-409-DDT	09/07/2018	SANTOIRE	2	24/07/2018	ST-BONNET-DE-CONDAT & LUGARDE	Complète (De lury)	Etude
73	Arrêté Préfectoral 2018-0792	05/07/2018	ARRONDINE	2	12/09/2018	ST-NICOLAS-LA-CHAPELLE & FLUMET	Complète (De lury)	Etude
73	Arrêté Préfectoral DDT/SEEF n° 2017-1026	31/7/2017	VALLON	2	19/9/2017	LES ALLUES (MERIBEL)	Complète (De Lury)	Etude
15	Arrêté Préfectoral N°2017-606-DDT	18/7/2017	GASELLE	4	30/8/2017	VIRARGUES	Complète (De lury)	Etude
15	Arrêté Préfectoral N°2017-607-DDT	18/7/2017	SANTOIRE	2	26/7/2017	ST-BONNET-DE-CONDAT & LUGARDE	Complète (De lury)	Etude
63	Arrêté Préfectoral du 10/07/2017	10/7/2017	AUZON	1	25/7/2017	COURNON D'AUVERGNE & LE CENDRE	Sondage	Etude
81	Arrêté Préfectoral du 18/07/2017	18/7/2017	ARNETTE	2	24/8/2018	MAZAMET	Complète (De lury)	Etude
23	Arrêté Préfectoral DDT23-SERRE-BMA n°2017-015	30/5/2017	MOURNE	3	7/6/2017	BOURGANEUF	Sondage	Etude
12	Arrêté Préfectoral n° 2013168-0003	19/8/2016	LOT	2	30/8/2016	VERRIERES	Complète 1 passage + Pêche par points en bateau	Etude
73	Arrêté Préfectoral DDT/SEEF n° 2016-1262	5/8/2016	LESCHERETTE	4	14/9/2016	ST REMY DE MAURIENNE	Complète (De Lury)	Etude
07	l'Arrêté Préfectoral n° 07-2016-08-03-003	3/8/2016	Rus de GENESTOUZE de MALLEVIELLE et de la CLAPOLIZE	3	25/8/2016	LESPERON	Complète (De Lury)	Etude
48	l'Arrêté Préfectoral n° DDT-BIEF 2016-193-3	11/7/2016	RU de BRUGEROLLES, du MONTEIL, du RAVIN DES CHEVRES	3	25 & 26/08/2016	LANGOGNE	Complète (De Lury)	Etude
19	Arrêté Préfectoral DDT19	1/6/2016	SOMBRE	2	19/8/2016	LAVAL-SUR-LUZEGE & ST-MERD-DE-LAPLEAU	Complète (De Lury)	Etude
03	Arrêté Préfectoral n° 1903/2015	23/7/2015	BESBRE	3	07 & 08/09/2015	CHATEL-MONTAGNE & ST-CLEMENT	Complète (De Lury)	Etude
73	Arrêté Préfectoral DDT/SEEF n° 2015-1112	16/7/2015	VALLON	2	8/10/2015	LES ALLUES (MERIBEL)	Complète (De Lury)	Etude
73	Arrêté Préfectoral DDT/SEEF n° 2015-1112 & Arrêté Préfectoral Modificatif DDT/SEEF n° 2015-1658 du 24/09/2015	16/7/2015	Ru de LEZETTE & ru de DOUCE	3	9/10/2015	NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE	Complète (De Lury)	Etude
63	Arrêté Préfectoral DDT63	22/6/2015	DOLORE	2	21/8/2015	ARLANC	Complète (De Lury)	Etude
19	Arrêté Préfectoral DDT19	17/6/2015	SOMBRE	2	20/8/2015	LAVAL-SUR-LUZEGE & ST-MERD-DE-LAPLEAU	Complète (De Lury)	Etude
19	Arrêté Préfectoral DDT19	21/7/2014	SOMBRE	2	12/8/2014	LAVAL-SUR-LUZEGE & ST-MERD-DE-LAPLEAU	Complète (De Lury)	Etude
73	Arrêté Préfectoral DDT/SEEF n° 2013-1033	1/10/2013	VALLON & DORON DES ALLUES	3	8/10/2013	LES ALLUES (MERIBEL)	Complète (De Lury)	Etude
73	Arrêté Préfectoral DDT/SEEF n° 2013-1033	1/10/2013	Ru des PLANS & Ru de BOISMINT	4	9/10/2013	ST-MARTIN-DE-BELLEVILLE	Sondage	Etude
26	Arrêté Préfectoral n° 2013-249-0002	6/9/2013	ARCHIANE	2	24/9/2013	TESCHENU-CREYERS	Complète (De Lury)	Etude
12	Arrêté Préfectoral n° 2013233-0002	21/8/2013	AVEYRON	2	26/8/2013	BELCHASTEL	Complète (De Lury)	Etude
48	Arrêté Préfectoral n° 2013-207-0004	26/7/2013	RAVIN DES CHEVRES	1	13/8/2013	LANGOGNE	Complète (De Lury)	Etude
43	Arrêté Préfectoral DDT - SEF n° 2013-229	25/7/2013	RIBEYRE	1	13 & 14/08/2013	PRADELLES	Complète (De Lury)	Etude
07	Arrêté Préfectoral n° 2013-204-0008	23/7/2013	Le PESTEL, la GENESTOUZE et la MALLEVIELLE	3	13 & 14/08/2013	LESPERON	Complète (De Lury)	Etude
07	Arrêté Préfectoral DDT- SEF n° 2013-225	19/7/2013	LIGNON DU VELAY	2	12/8/2013	ST MAURICE DE LIGNON & LES VILLETES	Complète (De Lury)	Etude
19	Arrêté Préfectoral DDT19	11/7/2013	SOMBRE	2	19/8/2013	LAVAL-SUR-LUZEGE & ST-MERD-DE-LAPLEAU	Complète (De Lury)	Etude
23	Arrêté Préfectoral DDT23	18/6/2013	TOURTOULOUX	3	20/8/2013	ST MARTIN-CHATEAU	Complète (De Lury)	Etude
12	Arrêté Préfectoral n° 2013168-0003	17/6/2013	LOT	2	25/7/2013	ESTAING & SEBRAZAC	Partielle par points	Etude
12	Arrêté Préfectoral n° 2012221-0006	8/8/2012	COUSSANE	1	10/9/2012	ESTAING	Complète	Sauvetag
19	Arrêté Préfectoral DDT19	19/7/2012	SOMBRE	2	17/8/2012	LAVAL-SUR-LUZEGE & ST-MERD-DE-LAPLEAU	Complète (De Lury)	Etude
42	Arrêté Préfectoral n°DT-12-406	8/6/2012	LACHET	3	25/7/2012	CHALMAZEL	Complète (De Lury)	Etude
19	Arrêté Préfectoral DDT19	19/10/2011	SOMBRE	2	20/10/2011	LAVAL-SUR-LUZEGE & ST-MERD-DE-LAPLEAU	Complète (De Lury)	Etude
07	Arrêté Préfectoral n° 2011-250-0002	7/9/2011	EYRIEUX	2	28/9/2011	ST MARTIN EN CHALENCON	Complète (De Lury)	Etude
12	Arrêté Préfectoral n° 2011187-0003	6/7/2011	COUSSANE	1	19/8/2011	ESTAING	Complète (De Lury)	Etude
46	Arrêté Préfectoral du 28 juin 2011	28/6/2011	ru de CANDES	1	22/7/2011	COMIAC	Complète (De Lury)	Etude

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - CLERMONT FERRAND
1 RUE GERMAINE TILLION

63360 GERZAT

ADRESSE CLIENT :

CINCLE

83, RUE DU FOIRAIL

63800 CURNON D AUVERGNE

Objet : Avis et titre d'habilitation électrique
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nom et prénom : THOUMY Véronique
Référence : 557374

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'AVIS ET LE TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE attestant que votre salarié(e) a participé à la session de formation Recyclage - EL/B002 - Travaux pratiques en vue de l'habilitation du personnel non électricien

Organisée : **dans votre établissement**

Du 25 juillet 2017 au 25 juillet 2017

Durée théorique : **3:30 heures**

Au cours de ce stage votre salarié(e) a acquis les connaissances et savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations réalisées sur :

pêche électrique

Au vu de cet avis l'employeur peut lui délivrer un titre d'habilitation de symbole(s) :

BE manoeuvre Favorable

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/09/17

Marc FRAYSSINET - Chef de Centre Formation


APAVE SUDEUROPE SAS
Centre de Formation
Centre Aisé Ed Charles de Gaulle
63360 GERZAT
Tel. 04 73 16 26 40 - Fax 04 73 16 26 41

Le présent avis est basé sur les renseignements que vous nous avez fournis (indices souhaités, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques. Il a pour objet de vous apporter un élément de choix pour la délivrance du titre d'habilitation mais seul l'employeur ou son représentant reste juge quant à la détermination et l'attribution des habilitations.

Titre remis au titulaire le : *22/09/2017*

Signature :

Voir recommandations et significations au verso

TITULAIRE

Nom : THOUMY

Prénom : Véronique

Fonction :

Signature :

Personnel

Symbole

Domaine de tension

Chargé de manoeuvre

BE manoeuvre

TBT-BT

L'EMPLOYEUR

Nom : VALET

Fonction : *Gerant*

Installations concernées

pêche électrique

Prénom : *Thierry*

Signature :

Indications supplémentaires

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - CLERMONT FERRAND
1 RUE GERMAINE TILLION

63360 GERZAT

ADRESSE CLIENT :

CINCLE

83, RUE DU FOIRAIL

63800 COURNON D AUVERGNE

Objet : Avis et titre d'habilitation électrique
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nom et prénom : THOUMY Véronique
Référence : 557373

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'AVIS ET LE TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE attestant que votre salarié(e) a participé à la session de formation Initiale - EL/B081 - Habilitation électrique : manoeuvres d'appareils de pêche à l'électricité

Organisée : **dans votre établissement**

Du **24 juillet 2017** au **25 juillet 2017**

Durée théorique : **10:30 heures**

Au cours de ce stage votre salarié(e) a acquis les connaissances et savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations réalisées sur :

pêche électrique

Au vu de cet avis l'employeur peut lui délivrer un titre d'habilitation de symbole(s) :

BE manoeuvre Favorable

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/09/17
Marc FRAYSSINET - Chef de Centre Formation


APAVE SUDEUROPE SAS
Centre de Formation
Centre Allée Bd Charles de Gaulle
63360 GERZAT
Tél. 04 73 16 26 40 - Fax 04 73 16 26 41

Le présent avis est basé sur les renseignements que vous nous avez fournis (indices souhaités, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques. Il a pour objet de vous apporter un élément de choix pour la délivrance du titre d'habilitation mais seul l'employeur ou son représentant reste juge quant à la détermination et l'attribution des habilitations.

Titre remis au titulaire le : 22/09/2017

Signature :

Voir recommandations et significations au verso

TITULAIRE

Nom : THOUMY

Fonction :

Personnel

Chargé de manoeuvre

Prénom : Véronique

Signature :

Symbole

BE manoeuvre

Domaine de tension

TBT-BT

L'EMPLOYEUR

Nom : VALET

Fonction : Gérant

Installations concernées

pêche électrique

Prénom : Thierry

Signature :

Indications supplémentaires

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - CLERMONT FERRAND
1 RUE GERMAINE TILLION

63360 GERZAT

ADRESSE CLIENT :

CINCLE

83, RUE DU FOIRAIL

63800 CURNON D AUVERGNE

Objet : Avis et titre d'habilitation électrique
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nom et prénom : MICHEL Vincent
Référence : 557374

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'AVIS ET LE TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE attestant que votre salarié(e) a participé à la session de formation Recyclage - EL/B002 - Travaux pratiques en vue de l'habilitation du personnel non électricien

Organisée : **dans votre établissement**
Du 25 juillet 2017 au 25 juillet 2017

Durée théorique : **3:30 heures**

Au cours de ce stage votre salarié(e) a acquis les connaissances et savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations réalisées sur :
pêche électrique

Au vu de cet avis l'employeur peut lui délivrer un titre d'habilitation de symbole(s) :

BE manoeuvre Favorable

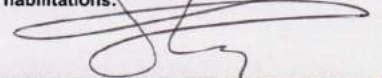
Fait à Clermont-Ferrand, le 14/09/17
Marc FRAYSSINET - Chef de Centre Formation


APAVE SUDEUROPE SAS
Centre de Formation
Centre Allée Bd Charles de Gaulle
63360 GERZAT
Tél. 04 73 16 26 40 - Fax 04 73 16 28 41

Le présent avis est basé sur les renseignements que vous nous avez fournis (indices souhaités, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques. Il a pour objet de vous apporter un élément de choix pour la délivrance du titre d'habilitation mais seul l'employeur ou son représentant reste juge quant à la détermination et l'attribution des habilitations.

Titre remis au titulaire le : *22/09/2017*
Voir recommandations et significations au verso

Signature :



TITULAIRE

Nom : MICHEL

Prénom : Vincent

Fonction :

Signature :

Personnel

Symbole

Domaine de tension

Chargé de manoeuvre

BE manoeuvre

TBT-BT

L'EMPLOYEUR

Nom : VALET

Prénom : Thierry

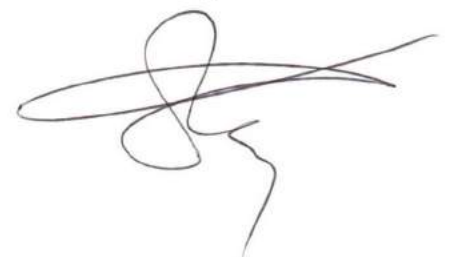
Fonction : Gérant

Signature :

Installations concernées

Indications supplémentaires

pêche électrique



ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - CLERMONT FERRAND
1 RUE GERMAINE TILLION

63360 GERZAT

ADRESSE CLIENT :

CINCLE

83, RUE DU FOIRAIL

63800 CURNON D AUVERGNE

Objet : Avis et titre d'habilitation électrique
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nom et prénom : MICHEL Vincent
Référence : 557373

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'AVIS ET LE TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE attestant que votre salarié(e) a participé à la session de formation Initiale - EL/B081 - Habilitation électrique : manoeuvres d'appareils de pêche à l'électricité

Organisée : **dans votre établissement**

Du 24 juillet 2017 au 25 juillet 2017

Durée théorique : **10:30 heures**

Au cours de ce stage votre salarié(e) a acquis les connaissances et savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations réalisées sur :

pêche électrique

Au vu de cet avis l'employeur peut lui délivrer un titre d'habilitation de symbole(s) :

BE manoeuvre Favorable

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/09/17
Marc FRAYSSINET - Chef de Centre Formation



Le présent avis est basé sur les renseignements que vous nous avez fournis (indices souhaités, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques. Il a pour objet de vous apporter un élément de choix pour la délivrance du titre d'habilitation mais seul l'employeur ou son représentant reste juge quant à la détermination et l'attribution des habilitations.

Titre remis au titulaire le : 22/09/2017
Voir recommandations et significations au verso

Signature :

TITULAIRE

Nom : MICHEL

Fonction :

Personnel

Chargé de manoeuvre

Prénom : Vincent

Signature :

Symbole

BE manoeuvre

Domaine de tension

TBT-BT

L'EMPLOYEUR

Nom : VALET

Fonction : Gérant

Installations concernées

pêche électrique

Prénom : Thierry

Signature :

Indications supplémentaires

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - CLERMONT FERRAND
1 RUE GERMAINE TILLION

63360 GERZAT

ADRESSE CLIENT :

CINCLE

83, RUE DU FOIRAIL

63800 CURNON D AUVERGNE

Objet : Avis et titre d'habilitation électrique
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nom et prénom : VALET Thierry
Référence : 557374

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'AVIS ET LE TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE attestant que votre salarié(e) a participé à la session de formation Recyclage - EL/B002 - Travaux pratiques en vue de l'habilitation du personnel non électricien

Organisée : **dans votre établissement**
Du 25 juillet 2017 au 25 juillet 2017

Durée théorique : **3:30 heures**

Au cours de ce stage votre salarié(e) a acquis les connaissances et savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations réalisées sur :
pêche électrique

Au vu de cet avis l'employeur peut lui délivrer un titre d'habilitation de symbole(s) :

BE manoeuvre Favorable

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/09/17
Marc FRAYSSINET - Chef de Centre Formation



Le présent avis est basé sur les renseignements que vous nous avez fournis (indices souhaités, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques. Il a pour objet de vous apporter un élément de choix pour la délivrance du titre d'habilitation mais seul l'employeur ou son représentant reste juge quant à la détermination et l'attribution des habilitations.

Titre remis au titulaire le : 22/09/2017
Voir recommandations et significations au verso

Signature :

TITULAIRE

Nom : VALET

Prénom : Thierry

Fonction :

Signature :

Personnel

Symbole

Domaine de tension

Chargé de manoeuvre

BE manoeuvre

TBT-BT

L'EMPLOYEUR

Nom : VALET

Fonction : Gérant

Installations concernées

pêche électrique

Prénom : Thierry

Signature :

Indications supplémentaires

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS
AGENCE - CLERMONT FERRAND
1 RUE GERMAINE TILLION

63360 GERZAT

ADRESSE CLIENT :

CINCLE

83, RUE DU FOIRAIL

63800 CURNON D AUVERGNE

Objet : Avis et titre d'habilitation électrique
N° de déclaration d'activité : 93.13.14062.13
Nom et prénom : VALET Thierry
Référence : 557373

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'AVIS ET LE TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE attestant que votre salarié(e) a participé à la session de formation Initiale - EL/B081 - Habilitation électrique : manoeuvres d'appareils de pêche à l'électricité

Organisée : **dans votre établissement**

Du 24 juillet 2017 au 25 juillet 2017

Durée théorique : 10:30 heures

Au cours de ce stage votre salarié(e) a acquis les connaissances et savoir-faire pour prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations réalisées sur :

pêche électrique

Au vu de cet avis l'employeur peut lui délivrer un titre d'habilitation de symbole(s) :

BE manoeuvre Favorable

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/09/17
Marc FRAYSSINET - Chef de Centre Formation


APAVE SUDEUROPE SAS
Centre de Formation
Centre Allée Bd Charles de Gaulle
63360 GERZAT
Tél. 04 73 16 26 40 - Fax 04 73 16 26 41

Le présent avis est basé sur les renseignements que vous nous avez fournis (indices souhaités, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire au contrôle des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques. Il a pour objet de vous apporter un élément de choix pour la délivrance du titre d'habilitation mais seul l'employeur ou son représentant reste juge quant à la détermination et l'attribution des habilitations.

Titre remis au titulaire le : 22/09/2017

Signature :

Voir recommandations et significations au verso

TITULAIRE

Nom : VALET

Prénom : Thierry

Fonction :

Signature :

Personnel

Symbole

Domaine de tension

Chargé de manoeuvre

BE manoeuvre

TBT-BT

L'EMPLOYEUR

Nom : VALET

Prénom : Thierry

Fonction : Gérant

Signature :

Installations concernées

Indications supplémentaires

pêche électrique

Thierry VALET
INGENIEUR-CONSEIL
EXPERT HYDROECOLOGUE

62 ans

DIPLÔMES

- ↑📁 D'Enseignement Universitaire en Hydrobiologie, Hydroécologie et Hydrologie de la Faculté des Sciences et Techniques de Besançon - Laboratoire du Professeur *Jean Verneaux* - 1984.
- ↑📁 Diplôme d'Agronomie, Option « *Analyses biologiques biochimiques* ». et équivalence licence, à l'ENFA (École Nationale de Formation Agronomique) de Toulouse - 1983.
- ↑📁 Brevet de Technicien Agricole, Option générale, au Collège Agricole d'Annonay (07) - 1980.

CURSUS PROFESSIONNEL (FONCTIONS EXERCÉES)

- ↑👤 Directeur gérant du **Cabinet d'INGénierie et de Conseil Limagne Environnement**, bureau d'études techniques spécialisé dans l'ingénierie des milieux aquatiques et humides, créé tout début 1999. Ce bureau d'études dispose de 4 qualifications décernées par l'OPQIBI depuis 2010 : Evaluation environnementale infrastructures, grands travaux, activités industrielles, étude des écosystèmes et diagnostics faune et flore, étude des bassins versants et milieux aquatiques.
- ↑👤 Ingénieur d'Études au **Cabinet Gay Environnement** de 1993 à 1998.
- ↑👤 Chargé d'Études au **BCEOM** (Environnement et Hydraulique), de 1990 à début 1993.
- ↑👤 Technicien supérieur pour le compte du GIE **ARD** (Agro-industries R & D), de 1986 à 1990.
- ↑👤 Hydrobiologiste au Groupement de Lyon du **CEMAGREF**, Division Qualité des Eaux Pêche et Pisciculture (aujourd'hui Biologie des Écosystèmes Aquatiques), en 1985 et 1986.
- ↑👤 Responsable technique du laboratoire de contrôle des eaux, en assainissement et potabilisation - **SAUR** Annonay - Station du Ternay - Plusieurs CDD en 1982 et 1983.

PRINCIPALES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES DE SPÉCIALITÉ

- 👉 Géophysique, géomorphologie fluviale et sédimentologie (transport solide dans les cours d'eau).
- 👉 Hydrophysique, hydrochimie, hydrologie qualitatives et quantitatives (eaux douces continentales).
- 👉 Limnologie et potamologie (étude physique et biologique des écosystèmes aquatiques stagnants et courants, naturels ou aménagés : cours d'eau, retenues, étangs et canaux).
- 👉 Écologie fonctionnelle : étude systémique des interactions entre biotopes terrestres et aquatiques (bassins versants, zones humides).
- 👉 Systématique végétale (lichens, algues, mousses, plantes vasculaires) et animale (invertébrés et vertébrés), en particulier appliquées aux milieux aquatiques et humides et aux corridors fluviaux.
- 👉 Agronomie générale et aménagement de l'espace rural.

COMPÉTENCES DE GÉNÉRALISTE OU D'AUTODIDACTE

- ☞ Génie écologique et notamment modélisations physique et biologique des écosystèmes (MNT).
- ☞ Mise en valeur ou gestion et aménagement intégrés du milieu naturel aquatique et ses abords.
- ☞ Législation française ou européenne (environnement, eau, habitats, faune, flore, pêche).
- ☞ Urbanisme, infrastructures et environnement : cadre de vie, espaces verts, plans d'eau.
- ☞ Halieutisme (pêche) et mise en valeur, notamment piscicole, des écosystèmes d'eau douce.
- ☞ Génie du cycle de l'eau et de la ressource en eau potable (assainissement, dépollution).
- ☞ Animation de stages de formation continue et sensibilisation à l'environnement aquatique, etc...

STAGES PROFESSIONNELS SUIVIS (FORMATION CONTINUE)

- ☞ « Application des indices diatomiques », à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, sous la direction de *René Le Cohu* (Université Paul Sabatier) et *Michel Coste* du CEMAGREF, en 1996.
- ☞ « Aquaculture et pisciculture d'étang » au CFPPA d'Ahun (23), en 1986.
- ☞ « Programmation d'automates MACBASIC multitâche » à Paris (Société Analog Devices) en 1988.

STAGES DE FORMATION CONTINUE DISPENSÉS

- ☞ De 2002 à 2004, intervenant DESS REMAC (Restauration des Milieux Aquatiques Continentaux) UFR de Sciences exactes à l'Université Blaise Pascal de CLERMONT-FERRAND.
- ☞ Animation, de 1993 à 1998, de 21 sessions de stage, des niveaux initiation ou perfectionnement (durée de la plupart : 50 heures), comprenant l'encadrement, en salle et sur le terrain, d'un total de 255 agents, cadres d'EDF ou de l'administration (DRIRE, DDE ou DDAF).
- ☞ Animation en 1997 d'une session hebdomadaire de formation continue niveau perfectionnement, pour l'ENGEES (École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg), pour une quinzaine de cadres de diverses administrations et organismes (DDE, DDAF, ONF).

PRINCIPALES IMPLICATIONS ASSOCIATIVES

- ☞ **Membre actif de TOS ANPER depuis 1987** (secrétaire administratif de 2011 à 2015) ainsi que de l'*Association des Diatomistes de Langue Française* (1999), l'*Association Française de Limnologie* (2000), l'*Association Santé Poissons Sauvages* (2007), *Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne* (2009), l'*Association Scientifique et Technique de l'Eau et de l'Environnement* (2010), la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France - Territoires et Environnement (2010).
- ☞ Conseil technique bénévole, trésorerie ou secrétariat d'A.A.P.P.M.A. ou F.D.P.P.M.A., notamment section mouche de la Fédération de Loire-Atlantique (Président à l'époque : *Robert GASCOIN*).

PRINCIPAUX LOISIRS DE NATURE

- ☞ Pêche à la mouche sèche depuis 1983, mais aussi autres pêches sportives en rivière et torrent.
- ☞ Chasse à l'arc traditionnel depuis 1988 (membre de la F.F.C.A.).

